



Département de la
Meuse

République française

COMMUNE DE VAL D'ORNAIN

Nombre de membres

Séance du lundi 20 janvier 2025

en exercice : 13

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 14 janvier 2025, s'est réunie sous la présidence de Monsieur REGNIER Jean-Paul.

Présents : 13

Votants : 10

Sont présents : Jean-Paul REGNIER, Edwige MENUSIER, Gérard MERCIER, Véronique BERGER, Juliette BORGHINI, Johan FINCK, Christelle MAIGNAN, Christian MULLER, Frédéric PETITCOLIN, Olivier PIGUET

Représentés :

Excusés : Thibaud LAMOTTE, Luc BOCCALINI, Gérard PIERRE

Absents :

Secrétaire de séance : Christian MULLER

Compte rendu du 20 décembre 2024

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Commerce multi-services avec restaurant

Monsieur le Maire expose que le projet de création d'un commerce multi-services avec restaurant, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base l'avant-projet définitif des travaux ressort à 300 263 € HT soit 360 315,60 € TTC, il faut ajouter l'acquisition du bâtiment (partie commerce) pour 100 000 € y compris frais notariés ainsi que les aléa/imprévus(dans la limite de 5 % des travaux et les dépenses connexes (honoraires, maîtrise d'œuvre, publication de marché, SPS, contrôle sécurité...(dans la limite de 10 % des travaux)

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou du Fonds Vert

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Nature du projet : Création d'un commerce multi-services avec restaurant

Axe 5 : Economie, tourisme du territoire,

Activités économiques, touristiques et culturelles

DEPENSES		RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant total HT	Nature des Ressources	Montant Sollicité	Pourcentage
1 – Travaux	300 263,00 €	1 – Aides publiques	356 241,96 €	79,98%
installation de chantier	6 000,00 €	DETR ou Fonds Vert	136 473,21 €	30,64%
gros œuvre démolition - VRD	52 000,00 €	REGION	100 000,00 €	22,45%
charpente-couverture-zinguerie	38 000,00 €	CLIMAXION	35 768,75 €	08,03%
doublage-isolation bio-sourcée-plâtrerie	37 500,00 €	GIP/EDF	20 000,00 €	04,49%
menuiseries extérieures alu-volets-gardes corps	28 500,00 €	CA MGS - FDC	24 000,00 €	05,39%
plomberie -sanitaires	11 500,00 €	ANCT	40 000,00 €	08,98%
électricité	32 000,00 €			
carrelage	14 500,00 €			
menuiseries intérieures bois	14 000,00 €			
peintures - sols souples	24 000,00 €			
chauffage - ventilation simple flux	5 500,00 €			
cuisine	31 000,00 €			
station de réparation et gonflage vélos	3 574,00 €			
3 bornes vélos 2 places	2 189,00 €			
2 - acquisition	100 000,00 €			
acquisition foncière	100 000,00 €			
		1 – Autres (autofinancement)		20,00%
2 – Aléas et imprévus (cf. * pour calcul de la part éligible)	15 013,15 €	Fonds propres	89 060,49 €	20,00%
3 – Dépenses connexes (honoraires, maîtrise d'oeuvre, assurance, publication marché, CSPS...) (cf. ** pour calcul de la part éligible)	30 026,30 €	Emprunts		
		Crédit-bail		
4 – Loyers (sur 5 ans) (inscrire un montant négatif)	0,00 €	Autres aides		
Total dépenses***	445 302,00 €	Total ressources	445 302,00 €	100,00%

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : septembre 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : février 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **approuve la réalisation du projet présenté estimé à 445 302 € HT**
- **approuve le plan de financement exposé**
- **autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou du Fonds Vert, de l'ANCT et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement**

Il décide également de laisser à titre gratuit pour une durée de 5 ans l'occupation des locaux rénovés au futur gérant, pour lui permettre de démarrer son activité.

Maison du tri : location de bacs

Le Maire propose, compte tenu des locations et occupations tant de l'Ornevalloise que du foyer de Varney, de mettre à disposition des bacs de tri sélectif supplémentaires, à savoir :

- l'Ornevalloise : bac de 240 litres sans serrure = 58.66 €/an
- foyer de Varney : bac de 120 litres = 29,33€/an

Le Conseil Municipal accepte la proposition et autorise le Maire à signer tout document pour mener à bien ce projet.

Cession de parcelles

Le maire donne lecture d'un courrier de l'entreprise BREUIL (exploitant de la scierie en face de l'Auberge du VAL D'ORNAIN) qui propose d'acquérir les parcelles suivantes pour un total de 4 500 € l'ensemble :

- 529 AB n°38 - lieudit le Veil Orne pour une contenance de 4a 26ca
- 529 AB n° 40 - lieudit le Veil Orne pour une contenance de 15a 89ca

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition par 9 voix POUR et 1 abstention (Johann FINCK) et mandate le Maire pour mener à bien cette affaire

Déclaration d'intention d'aliéner – DIA

Le Maire informe les conseillers des demandes de DIA reçues en mairie et transmises à la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud qui n'a pas souhaité préempter.

25/07/2024	529 AH 154	4a 50ca	Sur La côte aux Cannes	Mr Alex PEROT	Mr et Mme PETIT	8 750,00 €
12/09/2024	AC 41	9a 97ca	29 rue du Moulin de Mussey	Mr Dominique DALOZ	Mme Adeline PETRICK	168 000,00 €
16/11/2024	529 AE 75	9a 50ca	Petite Varenne	Mr Hamid M'BARKI	Mr Geoffrey LECLERC	19 500,00 €
22/11/2024	529 AK 59	8a 67ca	2 rue des Fermes	Consorts AUBRY	Mme Micheline DANNER	169 000,00 €
07/12/2024	090 AH 86 et 87	6a 65ca + 3a 85ca	5 route de Bar	Consorts DELANNES	/	80 000,00 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Maire,

signé

Jean-Paul REGNIER

